



*HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE*

Cabinet

*Bureau de la communication
interministérielle*

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél : 40 46 85 60

Papeete, le 20 janvier 2015
17h30

COMMUNIQUE DU HAUT-COMMISSARIAT
Dépression tropicale modérée Niko

Rappel des règles de prudence et de vigilance en cas de fortes précipitations avec des vents forts pour les habitants des Tuamotu et des Iles de la Société

Un bulletin de Météo-France, diffusé à **17 heures ce mardi 20 janvier 2015**, prévoit que la dépression tropicale modérée baptisée Niko, située à 280 km au nord des Iles Sous-le-Vent, à 355 km de Tahiti-Moorea et à 180 km à l'ouest-nord-ouest de Mataiva va générer des rafales de vent pouvant aller jusqu'à 100 km/heure, de la houle et de fortes précipitations.

Dans ces circonstances, le Haut-commissariat tient à rappeler les règles de prudence et de vigilance à suivre :

- Ne pas s'approcher des rivières ni des grands caniveaux situés le long des routes qui peuvent se transformer en torrent.
- Veiller au curage des évacuations d'eaux des maisons (gouttières, caniveaux...).
- Veiller à attacher les objets situés près de la maison susceptibles d'être emportés par des rafales de vent.
- Limiter les trajets en véhicule sur la route au stricte nécessaire en raison du risque de chutes de pierres, de glissements de terrain et de nappes d'eau sur la chaussée, réduire la vitesse et augmenter la distance de sécurité.
- Ne pas s'approcher du littoral, limiter les sorties en mer en raison du vent et de la forte houle, amarrer solidement les bateaux et les embarcations.
- Ecouter à la radio et à la télévision les bulletins d'alerte météo.